



## **REGLEMENT DU CONCOURS DES PRODUITS DE TERROIR**

### **ROYAL CALEDONIA SHOW 2024**

Dans le cadre du Royal Caledonia Show organisé par la Foire Exposition Agricole et Artisanale de BOURAIL, des concours de produits du terroir sont organisés :

#### **CATEGORIES :**

- Saucisson nature
- Saucisson pimenté
- Jambon de cerf
- Cerf en bocal
- Achards de légumes
- Achards de papaye verte
- Rochers coco
- Confiture de coco
- Miel
- Gousses de vanille

#### **INSCRIPTION :**

Toute personne désireuse de participer à ce concours, devra avoir dûment remplie une fiche d'inscription ainsi que ce règlement de concours. (1 fiche par foyer) qui devront impérativement être retournés avant le 29 novembre 2024 au comité foire de Bourail : BP 859 – 98870 Bourail – Tél 412104 ou par email : [directeur@foiredebouail.nc](mailto:directeur@foiredebouail.nc) et [marinette.boufeneche@gmail.com](mailto:marinette.boufeneche@gmail.com)

Les montants des inscriptions sont fixés à 1000 Frs par concours pour tous les participants. Une seule inscription par foyer sera acceptée.

### **DATE ET HORAIRE DES CONCOURS :**

Les concurrents devront fournir au comité organisateur leurs produits :

- Soit le mardi 3 décembre à Bourail dans les locaux de la foire de Bourail (Hippodrome de Téné) de 8h00 à 12 h00 (Tel : 41 21 04).
- Soit le mercredi 4 décembre entre 9h00 à 12H00 à l'hippodrome Henri MILLIARD (Salle du QG de Royal Calédonia Show)

Les concurrents devront fournir 2 échantillons, un des deux sera étiqueté et devra porter les inscriptions suivantes :

Désignation : \_\_\_\_\_

Nom Prénom Commune : \_\_\_\_\_

Le premier sera conservé en réserve afin de servir de lot témoin pour la proclamation des résultats.

Le second ne comportera aucune étiquette, ni signe distinctif permettant d'identifier le concurrent. Il servira à l'expertise et à la dégustation.

Les échantillons devront être conditionnés comme suit :

- Les confitures, miel et achards devront être conditionnés dans des bocaux standards compris entre 300 et 400 ml.
- La vanille sera présentée en lot de 2 gousses (2 gousses par échantillon soit 4 gousses au total)
- Les rochers coco devront être présentés dans un emballage facilitant leur transport.

### **LES JURYS :**

Les notations des jurys sont confidentielles et ses délibérations sont effectuées à huis-clos. Le Président de la Commission Agricole ne fait pas partie du jury, mais assiste aux délibérations de ce dernier à titre consultatif. Le jury est souverain pour toutes les décisions concernant les concours.

### **LES RESULTATS :**

Les résultats seront communiqués lors du Royal Calédonia Show puis diffusé sur le site WEB de la foire de Bourail dans la rubrique concours.

### **LES RECLAMATIONS :**

D'une manière générale, tout concurrent ayant un comportement qualifié d'irrespectueux envers un membre de l'organisation de la FEAAB (insultes, agression physique et/ou verbale) ou ne respectant pas le dit règlement se verra attribuer une sanction par le conseil d'administration de la FEAAB. Selon la gravité des faits établis, cette sanction pourra aller de la simple mise en garde jusqu'à l'exclusion définitive de la manifestation et/ou des prochaines organisations.

### **DIFFUSION DU REGLEMENT :**

Le présent règlement particulier est diffusé auprès de tous les concurrents et il est censé être parfaitement connu de leur part.

### **MONTANT DES PRIX :**

Il n'y aura qu'un seul prix par catégorie (lauréat) d'un montant de 40.000 F exceptionnellement cette année.